

INTERVENTION DE JEAN-YVES LE DRIAN  
PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE  
Session 3-4-5 février 2011

Cher-e-s Collègues,

Le lancement de la marque Bretagne la semaine dernière a suscité une adhésion incontestable, voire enthousiaste. Dans un environnement de plus en plus concurrentiel, la Bretagne a fait le choix d'initier une démarche inédite : adopter une stratégie d'attractivité globale intégrant toutes les dimensions économiques, touristiques, culturelles, universitaires ou institutionnelles. L'objectif est d'accroître la puissance d'attractivité de la Bretagne en s'appuyant sur une marque partagée que chacun -acteurs publics et privés- pourra s'approprier pour se faire connaître et promouvoir ses intérêts ou ses créations sur la scène nationale ou internationale. La marque participe aussi au renforcement de la fierté d'appartenance, à la mobilisation et à la fédération de ses acteurs les plus entrepreneurs. La marque symbolise le territoire, lui confère une valeur ajoutée, un « supplément d'âme » qui renforce sa personnalité et lui apporte ce sens porté par les quatre valeurs qui en sont les fondements : l'engagement, le sens du collectif, l'ouverture, l'imagination. Chacun l'a bien compris, il ne s'agit pas d'un simple logo ou d'une simple charte graphique, mais d'un référentiel de signes, de mots-clés, d'identifiants accessible à tous et libre d'utilisation, qui tous reflètent le même positionnement : la Bretagne, le pays qui crée du lien, transforme et donne la force. Beaucoup d'entreprises et d'associations culturelles ou sportives ont déjà manifesté leur intention d'intégrer la marque Bretagne dans leur communication. L'Agence Economique de Bretagne et le Comité Régional du Tourisme instruisent les dossiers et un comité de marque, constitué exclusivement de personnalités indépendantes, agréera régulièrement les candidatures.

La force et le lien sont les références majeures de notre portrait identitaire, ce sont aussi, d'une certaine manière, les références retenues dans le fameux rapport récent de l'ODIS (Observatoire du Dialogue et de l'Intelligence Sociale) qui, tous les six ans, classe les régions et pays d'Europe en fonction des critères de lien social d'un côté, et de performance économique de l'autre. Puisque la presse en a largement fait écho et que la Bretagne est positionnée en haut du tableau avec les Pays de la Loire, il paraît utile d'y revenir un instant. Les indicateurs économiques nous placent en 4<sup>ème</sup> place avec des plus sur le dépôt de brevets, le niveau de formation et aussi le taux de chômage, mais avec des moins comme la création d'entreprises ou le niveau du PIB par habitant. Les indicateurs du lien social nous placent aussi 4<sup>ème</sup> avec des plus sur la vie associative et un taux de délinquance faible, mais aussi des moins significatifs sur la santé et les taux de suicide. Mais il ressort surtout, pour expliquer notre classement actuel, que la Bretagne et l'Alsace ont été les deux régions qui ont le plus progressé depuis six ans parce qu'il existe un équilibre conjugué entre lien social et performance économique... et qu'elles engendrent un sentiment d'appartenance apaisé, où chacun s'implique dans la construction de l'avenir collectif. Si nous devons poursuivre sans faille l'identification de nos faiblesses et leur atténuation, ce

classement nous stimule et nous oblige dans le contexte que nous connaissons : un regain démographique et une crise dont les effets restent très sensibles.

C'est dans cet esprit que nous avons préparé le budget qui nous est proposé à cette session. Le budget 2011 est un budget très singulier pour trois raisons : c'est le premier budget post-récession, c'est le premier budget post-réforme, c'est le premier budget de mandat.

Le premier budget post-récession. Nous avons placé les budgets 2009 et 2010 sous le sceau de la relance de notre économie. Nous avons le devoir d'accélérer l'investissement pour éviter un effet dévastateur trop violent. Nous avons ainsi renforcé nos dépenses d'investissement et adapté nos dispositifs notamment en matière de formation. Si l'emploi en Bretagne s'est dégradé à l'image des autres régions de France (80 000 demandeurs d'emploi avant la crise, 112 000 en fin 2010), notre taux de chômage reste encore de deux points inférieur à la moyenne nationale. Il nous faut cependant garder la plus grande vigilance car si des signes positifs se dessinent, comme la reprise des carnets de commande dans l'industrie, l'investissement privé peine à reprendre. C'est pourquoi nous vous proposons de reconduire plusieurs mesures décidées pendant la crise et en particulier le chèque reconversion qui facilite l'accès à la formation de salariés faisant l'objet de licenciements économiques. Dans la même logique, nous nous engageons dans la préparation du Contrat de Plan Région pour le Développement des Formations avec nos partenaires et les services de l'Etat pour assurer une sécurisation des parcours de formation. Par ailleurs, j'ai l'intention, au premier semestre, de donner force et efficience à la Charte de la Qualité de l'Emploi signée par les partenaires sociaux au cours du mandat précédent et qui pourrait entre autres, par le dialogue, initier la proposition faite par le CESER d'un dispositif breton spécifique de sécurisation des parcours professionnels.

L'après crise, ce sera aussi le renforcement de nos filières stratégiques et une impulsion nouvelle portée sur l'innovation. La nouvelle agence de développement et d'innovation, dont vous avez validé les statuts, sera mise en place le 1<sup>er</sup> mars prochain. Elle devra assurer la cohésion, la cohérence et l'impulsion de nos fondamentaux économiques et des technologies émergentes. L'action déjà entreprise autour des énergies marines, du véhicule vert, de Capbiotek, du contrat de filière agro-alimentaire commence à donner des résultats concrets. Elle sera enrichie, je l'espère, par la validation des deux projets d'instituts déposés lundi dernier dans le cadre des investissements d'avenir, par les acteurs économiques et académiques, sous l'impulsion de la Région : d'une part, l'institut de recherche technologique, B-COM, centré sur l'avenir des réseaux de communication et des contenus et plus globalement sur l'Internet du futur et le développement de la société numérique. D'autre part, l'Institut d'Excellence des Energies Décarbonnées mis en œuvre autour des énergies marines par IFREMER, l'UBO et une trentaine d'industriels intéressés avec le soutien de cinq régions et une plateforme centrale à Brest, avec l'appui du pôle de compétitivité Mer.

En ce qui concerne l'innovation, nous devons, cette année, nous pencher sur son financement et veiller à la bonne adaptation des outils financiers adaptés à chaque étape de la croissance des entreprises depuis le concept jusqu'à la maturité voire jusqu'à la transmission. Plusieurs instruments existent déjà en

capital-risque et capital-développement. Il convient d'en faire le bilan et d'envisager plus globalement, avant la fin de l'année, la création d'un Fonds Stratégique Breton afin de garantir notre potentiel industriel et notre potentiel d'innovation.

Ce budget est le premier budget de la post-réforme, je serais tenté de dire de la contre-réforme tant l'autonomie politique et fiscale des régions est désormais annihilée. Tout se passe comme si on voulait transformer les régions en simples services extérieurs de l'Etat, simples gestionnaires de dotations, redevenues établissements publics comme avant les lois de décentralisation de 1981. Je voudrais simplement souligner les trois contraintes financières qui nous bloquent.

- Le choix de la TIPP comme mode de financement des transferts de compétence : non seulement cette fiscalité transférée est totalement atone, mais elle présente quelques symptômes d'absurdité : comment financer, avec cette recette aléatoire, des investissements dont le but (louable) est d'aboutir à une réduction de cette recette (je pense en particulier au ferroviaire !)

- Le nouveau périmètre de la fiscalité régionale (en particulier l'affectation de la CVAE (Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises)) a cassé le lien entre la dynamique de l'économie réelle (qui générerait une évolution annuelle moyenne en Bretagne de 5 %) et le produit que nous percevons désormais (autour de 2 %). C'est ce que j'appelle une fiscalité hors sol... qui finit par ressembler à une dotation !

- Le gel des dotations d'Etat pour trois ans, auquel s'ajoute la multiplication des co-financements sur des compétences strictement régaliennes, vise à faire porter aux élus et aux contribuables locaux la charge de la résorption de la dette de l'Etat qui a explosé depuis 2006 atteignant près de 85 % du PIB fin 2010. A toute fin utile, je rappelle qu'entre 1997 et 2002, la dette publique avait baissé et était alors de - 60 %.

Ces choix récents (le gel des dotations et la réforme de la fiscalité) nous font un manque à gagner d'environ 12 M€. Si on y ajoute le montant constaté du déficit de compensation des transferts qui se monte à 55 M€, c'est plus de 67 M€ qui manquent désormais au budget régional, soit l'équivalent d'un emprunt d'un milliard d'euros sur 30 ans. Si on avait voulu réduire la capacité d'agir des régions, on aurait pu procéder autrement. Oui, décidément, nous sommes dans la contre-réforme. Il me semble d'ailleurs qu'à un moment où se mènent des réflexions comparatives entre le modèle allemand et le modèle français tant au plan économique qu'au plan fiscal, il serait utile d'appréhender le rôle dynamique que jouent les landers dans la relance allemande et dans la réactivité économique grâce à deux paramètres : la capacité d'action propre d'une part et la confiance entre les deux niveaux de l'action publique d'autre part.

C'est dans ce contexte que vous est proposé le premier budget de cette nouvelle mandature. Malgré ces contraintes et grâce à une gestion rigoureuse et à une anticipation antérieure régulièrement rappelée par le rapporteur général, nous tiendrons strictement les engagements pris devant les Bretonnes et les Bretons. Les Vice-Président-e-s indiqueront les principales priorités de leurs budgets. Je voudrais toutefois observer que, depuis le début du mandat, le Pacte Electrique Breton a été élaboré, l'Etablissement Public Foncier est enfin devenu opératoire, le Campus Numérique et le Réseau Renater se mettent en œuvre, le Campus

d'Excellence Sportive aussi, de même que la nouvelle compétence des canaux et voies navigables. Ce sont des réalisations 2010 qui s'ajoutent à la poursuite des politiques sectorielles.

La grande affaire de 2011, c'est l'engagement financier ferroviaire. Enfin nous y sommes ! Je vous rappelle que le dossier a été engagé par le Président Bourges en 1994... et que les travaux seront donc achevés en 2016. C'est 18 mois de plus que ce qu'avait annoncé le ministre Jean-Louis Borloo en juillet 2008 lors de la signature du protocole, mais c'est désormais irréversible, le montage financier et bancaire obligeant l'entreprise retenue à respecter les délais annoncés. Nous serons en mesure de signer la convention finale des financements pour l'été et, contrairement à nos craintes, le montant financier reste dans l'épure initiale, 3,4 milliards d'euros. C'est le résultat d'une action collective des Bretons, de mon prédécesseur, d'Ambroise Guellec et de Gérard Lahellec et de l'ensemble des collectivités qui en ont décidé le financement dès 2008. Cette volonté commune n'a toujours eu qu'un objectif, mettre Brest et Quimper à 3 heures de Paris. Les travaux en cours et à venir nous mettront à 3 h 08 en 2016, mais d'ores et déjà, les crédits d'étude nécessaires pour poursuivre l'accélération Nord et Sud sont inscrits au Contrat de Projet et permettront le débat public en 2013 sur de nouvelles portions de voies nouvelles. J'observe avec satisfaction que l'avant-projet du schéma national des infrastructures de transport l'a retenu conformément à la demande de la Région Bretagne, de la Région des Pays de la Loire, des départements et des agglomérations.

J'ai noté aussi que la RN 164 est citée dans le SNIT, mais j'ai malheureusement noté aussi que, pour cette liaison comme pour d'autres, cela pourra conduire « éventuellement à une mise à 2 x 2 voies complète à terme en passant toutefois par des phases d'aménagement intermédiaires moins ambitieuses »... et là, ça ne nous convient pas. Nous attendons un calendrier d'études et un échéancier garanti de travaux et de financements correspondant à la mise à 2 x 2 voies pour les 57 kms restant, une fois les opérations engagées terminées. Je redis que nous en financerons 50 % et que nous sommes prêts à pré-financer les études dès à présent afin de raccourcir les délais et ceci dès le budget 2011.

Puisque nous évoquons les infrastructures et le désenclavement, je voudrais rajouter que ce projet de budget inscrit les premiers engagements (50 M€) du projet du Très Haut Débit pour tous. C'est le début d'un très grand chantier qui nous mobilisera sur plusieurs années afin de faire de la Bretagne une région d'excellence numérique.

Le respect de nos engagements, c'est aussi la mise en œuvre de la stratégie régionale de lutte contre les marées vertes qui vous sera proposée en fin de session, résultat d'un remarquable travail de co-construction avec l'Etat et les territoires de la Baie de Saint-Brieuc et de la Lieue de Grève.

Le respect de nos engagements, c'est aussi le respect de notre calendrier : d'ici l'été, nous aurons à nous prononcer sur le schéma numérique régional, sur la politique sportive, la politique culturelle, la politique de la jeunesse et évidemment sur l'enjeu agricole à la suite des forums qui sont

organisés dans toute la Bretagne. La feuille de route est serrée et exigeante. Elle est aussi notre manière de servir la Bretagne.

Cher-e-s Collègues,

Nous voulons une Bretagne créative, solidaire et responsable, une Bretagne qui donne la force et crée des liens. Le budget qui nous est proposé y contribuera, mais il n'aura de sens que s'il est accompagné d'une mobilisation créative des Bretonnes et des Bretons pour davantage d'initiative, davantage d'autonomie, en un mot, davantage de Bretagne.